

MM. W. Lavergne, B. L., Jos. Nap. R. Guay, B. S., Jos. Endore Bernier, B. S., Geo. F. X. Bourgeois, B. S., McMahon Alf. Morissette, B. S., Aug. E. F. Godreau, B. S., Arthur Sylvestre, B. S., Emilo Lelaidier, B. S., E. A. Claveau, B. S., Eudore Dubeau, B.S., Chs Rouleau, B. S., Paul Ostiguy, B. S., T. A. Archambault, B. A., E. J. Williams, B. A., R. J. W. M. Mitchell, B. A., W. H. Smith, B. A., G. Robins, B. A., Paul Trudeau, B. A., Ernest Peltier, B. A., Hector Peltier, B. A., Lorac Drum, B. A., W. Oliver, B. A., Alph. Lorrain, B. A., C. G. L. Wolfe, B. A., W. Arthur Warne, B. A., Edward W. Archibald, B. A.

Les gradués dont suit la liste reçoivent leur licence pour la pratique de la médecine, après avoir prêté serment sur leurs diplômes respectifs :

MM. Joseph Frenette, Malbaie; Eug. Pâquet, St-Aubert; Jos. Abr. Arthur Lapointe, Malbaie; Jos. U. Coderre, Montréal; Jos. O. Bourget, St-Joseph de Lévis; Oscar Cloutier, Ste-Monique de Nicolet; Joseph Thos. Toutant, Deschambault; Bruno E. Lahaye, Batiscan; Arthur Lapiorre, Ste-Marguerite de Dorchester; Jos. E. Gagnon, Chambord, Lac St-Jean; Louis Philippe Désy, St-Hugues; Mme S. Grace Dougall, Mme Grace Ritchie, Montréal; B. W. Carmichael, J. E. Delisle, William Brunett, A. S. Bissonnette, Peter DeCormick, Ch. Martin, H. Masson Duhamel, François Sylvestre, J. A. Beaudoin, R. C. Laurier, C. A. Daigle, J. P. Gadbois, J. O. Johnson, Armand Hudon, E. G. Dagenais, J. A. O. Daoust, J. E. P. Chagnon, Montréal; Ozias Payment, Les Cèdres; J. C. Prieur, Côteau Landing; G. Morin, St-Judes; L. J. Bergevin, Canton Chambly.

Mme John Meloche se présente devant un comité du collège composé des docteurs Vallée, Plante et Cholette, pour subir l'examen de sage femme. Elle obtient son diplôme comme telle.

M. le Dr Cholette, secondé par le Dr Beausoleil, propose la la motion suivante :

“ Que ce Bureau vote un bonus de \$5 en sus de la même somme qui est accordée aux gouverneurs de la ville où a lieu l'assemblée et qui sont présents à cette assemblée, et qu'un bonus de \$10 en sus de la même somme soit accordée aux gouverneurs qui demeurent en dehors de la ville et qui sont présents pour le même objet.”

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. le docteur Marsil renouvèle l'avis de motion donné par lui à l'assemblée du 30 septembre 1891, savoir :

“ Que tout le montant d'argent dont le Bureau provincial peut disposer sur le capital qu'il a en mains sur les arrérages qu'il devra faire collecter instamment, soit affecté à l'achat d'une bibliothèque de médecine; que 50 pour cent d'un revenu annuel net du susdit bureau soit aussi affecté à l'augmentation et à l'entretien de la dite bibliothèque de médecine; que tout membre de la profes-